

Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **32 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

Chacun applaudit en Suisse aux victoires successives du gouvernement Pinay. L'application aux affaires publiques des méthodes de gestion en honneur dans l'économie privée, l'appel, pour les problèmes d'ordre intérieur, à des solutions de bon sens d'inspiration libérale, lui assurent sympathie et confiance.

Et l'on attend, non sans une certaine impatience, que ces sages principes influent à leur tour la réglementation du commerce extérieur français.

Il est vrai que le Gouvernement n'a cessé de proclamer, depuis le 4 février, sa fidélité à l'idéal de liberté qu'il a défendu devant l'O. E. C. E., le caractère provisoire de la suspension des mesures de libération décrétées pour des raisons purement techniques et l'objectif final de la politique française du commerce extérieur qui reste l'instauration d'un vaste marché européen.

En réalité, les importations de produits manufacturés sont réduites dans des proportions qui à la longue deviennent intolérables, on annonce pour le troisième trimestre des restrictions plus rigoureuses encore que celles du deuxième et peu à peu la protection contre la concurrence étrangère apparaît comme une sorte de corollaire, de rançon du libéralisme intérieur.

Si l'on nous objecte les chiffres actuels d'importation, nous répondrons par une comparaison : certaines douches éloignées des sources d'eau froide et chaude requièrent, pour le réglage de la température, un doigté et une patience extrêmes. Les effets de la manœuvre des robinets se manifestant avec retard, le baigneur a tendance à en exagérer l'amplitude et passe continuellement d'une douche glacée à une douche brûlante. C'est un peu l'impression qui se dégage actuellement de la manœuvre des robinets du commerce extérieur français. Les critiques en chambre oublient que les statistiques traduisent, avec six mois ou un an de retard, les encouragements ou les entraves apportés officiellement aux transactions, parce qu'il faut beaucoup de temps pour arrêter ou animer une machine compliquée dont les rouages sont de l'énergie, des matières premières, des machines, des capitaux, de la main-d'œuvre, des importateurs, des représentants, des commerçants, des clients et, enfin, des facteurs psychologiques qui amplifient toutes les réactions à la manière d'un pantographe. Si bien que l'on passe d'un extrême à l'autre et que les effets obtenus dépassent toujours ceux que l'on recherchait.

C'est ainsi que les effets des restrictions prises à l'importation, pour être déjà sensibles, n'en sont pas moins très atténués encore, dans certains secteurs, par les livraisons afférentes à des commandes anciennes ; ils ne peuvent qu'aller en s'amplifiant. Or, déjà maintenant certaines usines françaises sont arrêtées faute de recevoir les matériels importés qui sont nécessaires à leurs fabrications ; des importateurs privés de marchandises sont obligés de licencier leurs vendeurs ; d'innombrables cas de cette espèce nous sont signalés, qui montrent bien que l'importation est, elle aussi, un facteur essentiel de l'économie française et que l'on ne peut impunément la limiter aux seules matières premières.

Certaines industries, encouragées par les restrictions apportées, depuis le 4 février, aux importations de produits européens, s'installent dans une sorte de monopole confortable et demandent la prolongation et l'affermissement de cette protection. Que penser, par exemple, d'un syndicat français qui, le 18 avril 1952, écrivait à ses membres :

« Messieurs,

« A l'occasion de leur réunion de ce jour, les adhérents de notre syndicat ont examiné la situation dans laquelle la profession se trouve placée dans les circonstances présentes.

« Eu égard à l'état actuel des affaires, le Syndicat a unanimement estimé que, si les agents de ses membres s'occupaient de la réalisation d'articles étrangers, ils auraient une attitude déloyale envers leurs commettants dont ils encourraient la vive réprobation.

« Nous vous invitons à en informer les agents avec lesquels vous êtes en relation et à les inviter à ne pas risquer de perdre la confiance de notre profession.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments dévoués. »

Un commerçant sait bien qu'en indisposant ses clients et en arrêtant ses frais de publicité, il ferme ses débouchés. Il sait aussi que le développement de ses ventes est plus que proportionnel à celui de ses dépenses de prospection, et qu'une économie faite sur ces dernières n'est jamais rentable. Il en va de même sur le plan du commerce extérieur : certains s'imaginent qu'il suffit de réduire les importations pour rétablir la balance, sans songer que l'on réduit par là-même, dans une mesure plus forte encore, les exportations. C'est une spirale redoutable dont l'aboutissement est la misère. La Suisse, premier pays exportateur du monde par rapport à sa population, l'a bien compris, qui base toute sa politique d'exportation sur le libéralisme à l'importation.

Dans son discours du 14 juin à Lille, M. Pinay a déclaré : « Le recours à la confiance, c'est le recours à un effort permanent ». Ne faut-il pas faire confiance à la France pour rétablir sans tarder un régime plus libéral de ses importations, puisqu'une politique protectionniste est une politique de facilité, la négation de tout effort ?

Chambre de commerce suisse en France